

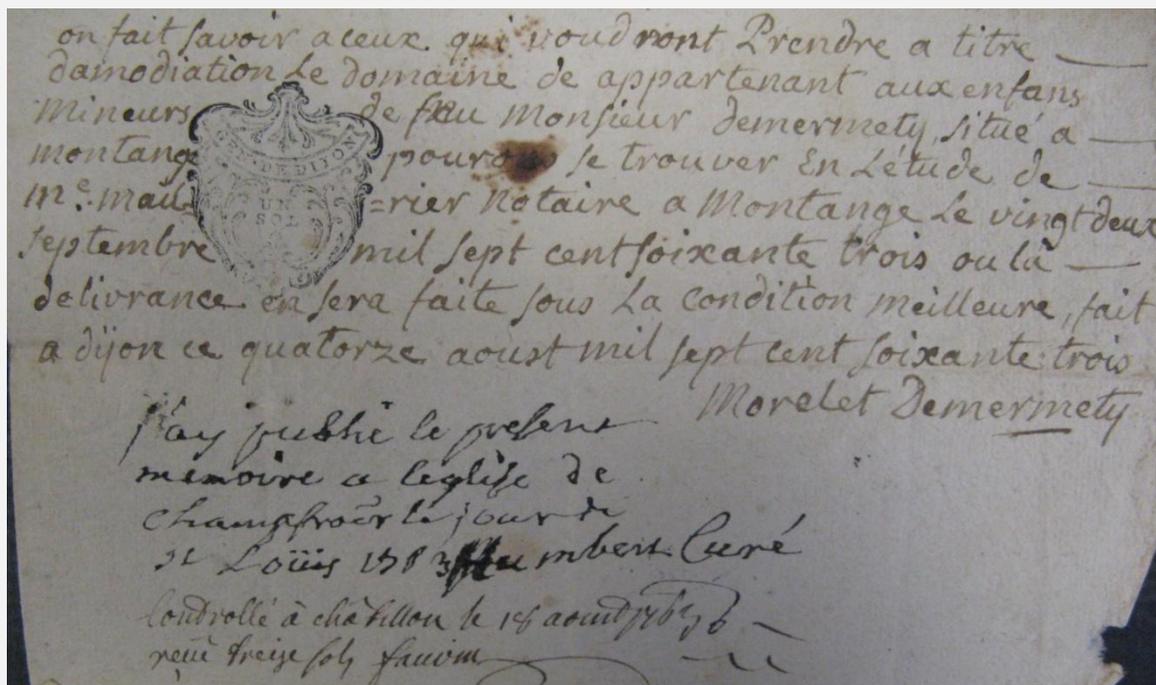
Dijon le 14 août 1763 :

Amodiation du domaine appartenant aux enfants de Mr Mermety, décédé le 12 août 1768 par sa veuve Marguerite Moreley demeurant Dijon.

« On fait savoir que ceux qui voudraient prendre à titre d'amodiation le domaine appartenant aux enfants mineurs de feu Mr de Mermety situé à Montanges pourront se trouver en l'étude de Maître Maurier, notaire à Montanges le 22.09.1763 où la délivrance en sera faite sous la condition meilleure.

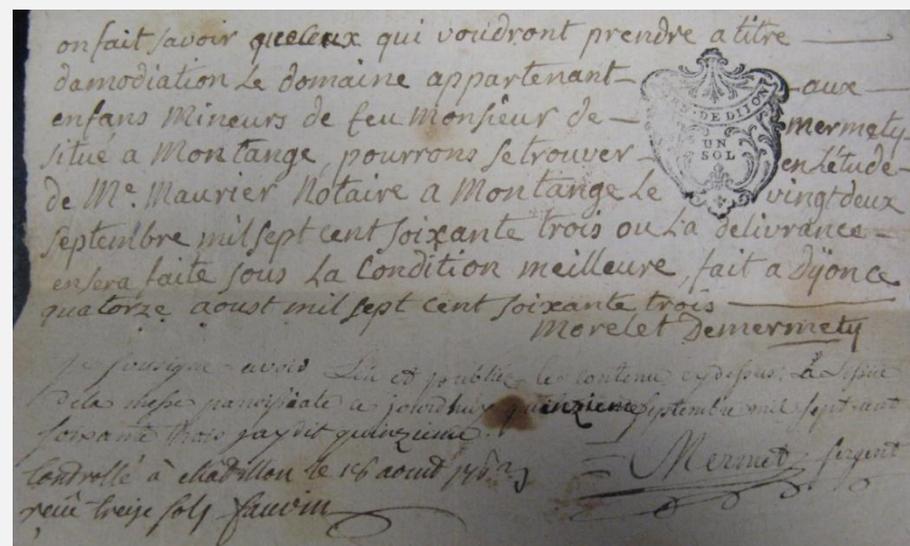
Fait à Dijon le 14.08.1763.

Mémoire du notaire Maurier publié à l'église de Champfromier par le curé Humbert



on fait savoir a ceux qui voudront Prendre a titre
d'amodiation le domaine de appartenant aux enfans
mineurs de feu Monsieur demermety, situé a
Montange, pourrons se trouver en l'étude de
M^e. Maurier Notaire a Montange le vingt deux
septembre mil sept cent soixante trois ou la
délivrance en sera faite sous la condition meilleure, fait
a dijon ce quatorze aoust mil sept cent soixante trois
Morelet demermety

J'ay publié le present
memoire a l'eglise de
Champfromier le jour de
St Louis 1583 par Humbert Curé
L'ordrolle à Châtillon le 14 aoust 1763
neuf treize sols fauim



on fait savoir que ceux qui voudront prendre a titre
d'amodiation le domaine appartenant aux
enfans mineurs de feu Monsieur de mermety
situé a Montange, pourrons se trouver
de M^e. Maurier Notaire a Montange le vingt deux
septembre mil sept cent soixante trois ou la délivrance
en sera faite sous la condition meilleure, fait a dijon ce
quatorze aoust mil sept cent soixante trois
Morelet demermety

Je soussigné - avois lu et publié le contenu cy dessus, à la prière
desdits seigneurs, le jour de St Louis, le vingt deux
septembre mil sept cent soixante trois par un quinziesme
L'ordrolle à Châtillon le 14 aoust 1763
neuf treize sols fauim